F

Communauté Européenne

Ministère chargé des Transports

Licence n° 2017/44/0000939

pour le transport international de marchandises par route pour compte d'autrui

La présente licence autorise (1) SARL SOCIETE FABRICE CLEMENT

MOULIN DE LA CHUT BP 5

08310 JUNIVILLE

n° SIREN 330073636

à effectuer, sur toutes les relations de trafic, pour les trajets effectués sur le territoire de la Communauté, des transports internationaux de marchandises par route pour compte d'autrui tels que définis dans le règlement (CE) n° 1072/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant des règles communes pour l'accès au marché du transport international de marchandises par route et conformément aux dispositions générales de la présente licence.

Observations particulières :

La présente licence est valable du 01/10/2017 au 31/10/2022

Délivrée à STRASBOURG(FRANCE)

le 25/07/2017

(2)

Pour le Préfet de Région et par délégation,
Pour la Directrice Régionale,
la Responsable des registres de l'Unité RTR
de Châlons-en-Champagne

Céline BRAULT

Ministère chargé des Transports
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
GRAND EST

(1) Nom ou raison sociale et adresse complète du transporteur.

(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.

490122 LIC